



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation CB321Series

Utilisation de la substance/préparation Impression jet d'encre

N° version 06

Date de révision 11-Jan-2012

N° CAS Mélange

Identification de la société
Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L
Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef
1140 Brussel/Bruxelles
België/Belgique
Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
(Ligne directe) 1-503-494-7199
N° d'appel du support client HP
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836
(Ligne directe) 1-208-323-2551
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com
Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Examen d'Urgence Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

Effets aigus sur la santé

Contact avec la peau

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

pentanediol-1,5

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

pyrrolidone-2

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux

pentanediol-1,5

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

pyrrolidone-2

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Inhalation

pyrrolidone-2

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

pyrrolidone-2

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Le noir de carbone est classé comme carcinogène du groupe 2B (substance cancérogène possible pour l'homme) par l'IARC. Compte tenu de sa forme liée, le noir de carbone présent dans cette préparation ne présente pas ce risque cancérogène.

Aucun autre ingrédient de cette préparation n'est classé comme carcinogène par l'ACGIH, l'UE, l'IARC, la MAK, le NTP ou l'OSHA.

L'encre noire n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

Autres informations

Classification

Non classé.

Dangers physiques

Non classé comme présentant un risque physique.

Dangers pour la santé

Non classé comme présentant un risque pour la santé.

Dangers pour l'Environnement

Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
pentanediol-1,5	111-29-5	< 7.5	203-854-4	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 7.5	210-483-1	Xi;R36/38
Noir de carbone	1333-86-4	< 5	215-609-9	
Eau	7732-18-5	> 75	231-791-2	

Commentaires sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.
Le noir de carbone est uniquement présent sous sa forme liée dans cette préparation.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation

Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair

> 93.3 ° C (> 200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup

Moyen d'extinction approprié

CO2, eau ou poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun.

Risques inhabituels de feu & d'explosion

Aucun.

Méthodes particulières d'intervention

Aucun n'est établi.

Produits de combustion dangereux

Voir la section 10.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Porter l'équipement personnel de protection approprié.

Précautions en matière d'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.

Procédures de confinement

Endiguer le matériau renversé, vers où ceci est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes.

Méthodes de nettoyage

Nettoyer avec un matériau absorbant inerte.

Autres informations

Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Stockage

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Seuils limites d'exposition

La Belgique

Composants

Type

Valeur

Noir de carbone (1333-86-4)	TWA	3.5000 mg/m3
-----------------------------	-----	--------------

Autres données d'exposition

Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Contrôles de l'exposition

Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Général**

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Non disponible.
État physique	Liquide
Formule	Non disponible.
Couleur	Noir.
Odeur	Non disponible.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	7
Point d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	> 93.3 ° C (> 200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Viscosité	2 cp
Densité de la vapeur	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non déterminé
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Température d'autocombustion	Non disponible.
densité	1 - 1.2
COV	< 179 g/l

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Produits de décomposition dangereux**

Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

Stabilité

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Produits à éviter

Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Caractère cancérigène**

Le noir de carbone est classé comme carcinogène par l'IARC (cancérogène possible pour l'homme, groupe 2B) et par l'Etat de Californie aux termes de la Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986). Selon les conclusions de ces deux entités, il n'y a pas d'exposition au noir de carbone en tant que tel lorsque la substance se présente sous sa forme liée dans un produit, plus particulièrement le caoutchouc, l'encre ou la peinture.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non disponible.

Autres informations

Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Toxicité en milieu aquatique**

CL50/96h/Vairon (Pimephales promelas) =>750 mg/L.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination

Ne pas laisser cette substance se déverser dans les égouts/alimentations d'eau.
Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres informations

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage

Contient

Eau, Noir de carbone, pentanediol-1,5, pyrrolidone-2

Étiquetage CE

Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

Informations sur la réglementation

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

Autres informations

Specific Provisions: Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency, amending Directive 1999/45/EC and repealing Council Regulation (EEC) No 793/93 and Commission Regulation (EC) No 1488/94 as well as Council Directive 76/769/EEC and Commission Directives 91/155/EEC, 93/67/EEC, 93/105/EC and 2000/21/EC (in the amended version OJ L 396 from 29.05.2007 page 3 with further rectifications and amendments).

Exposure Limits (See Section 8): Executive regulation of Minister of Labour and Social Policy dated Nov. 29, 2002 concerning the highest exposure limits and volume of factors harmful for health and environment at work (Official Journal of Laws no 217/2002 item 1833 with further amendments).

16. AUTRES DONNÉES

Wording of the R-phrases in sections 2 and 3

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Élaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Date de publication

11-Jan-2012

Informations relatives au fabricant

Hewlett-Packard Company
3000 Hanover Street
Palo Alto, California 94304-1112 US
(Ligne directe) 1-503-494-7199
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
TPN	Programme National de Toxicologie
OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixivation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils